



Protocole de l'Assemblée générale 2020

Contexte

L'Assemblée générale 2020 n'a pas eu lieu en présentiel au vu de la situation sur le plan sanitaire et les recommandations de l'OFSP.

L'Assemblée a été exécutée par correspondance et les documents suivants ont été envoyés à tous les membres :

- Lettre d'accompagnement
- Rapport des co-président
- Coupon pour approbation des comptes
- Extrait des comptes 2019

57 coupons pour approbation des comptes sont retournés auprès du secrétariat de Valrando. 53 membres ont approuvés les comptes, 4 ont soit laissé les deux lignes vides, soit remplis les 2 (acceptation et refus) et peuvent être considérés comme des abstentions.

Sion, 10 décembre 2020

Pour le protocole

Sébastien Rappaz



Madame

Sion, le 10 octobre 2020

10^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Bisses du Valais

Madame,

Vu la situation liée au COVID, le comité de l'Association des Bisses du Valais a décidé de renoncer à la tenue d'une Assemblée générale en présentiel pour 2020. Nous vous soumettons donc, en annexe, le rapport des co-présidents, les comptes 2019, le rapport des réviseurs, ainsi qu'un coupon-réponse qui vous permet d'approuver, ou non, les comptes 2019.

Les membres actuels du comité se remettent à disposition de l'Association pour l'année 2021. Aucune proposition de changement n'est donc présentée pour la composition du comité.

Nous profitons également de ce courrier pour vous transmettre les cotisations 2020 ainsi qu'un flyer vous invitant à participer au concours « Billet de 100 », avec comme nouveau délai de participation le 31 décembre 2020.

Au plaisir de vous retrouver en 2021, nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

Pour l'Association des Bisses du Valais

Signature

Gaëtan Morard
Co-Président

Annexes :

- Rapport des co-présidents
- Coupon pour approbation des comptes
- Cotisations 2020
- Extrait des comptes 2019
- Flyer Concours « Billet de 100 » CHF

Bericht des Co-Präsidenten

Das Vereinsjahr 2019-2020 stand im Rahmen der aufgegebenen Projekte wie neuer Internetauftritt und Suone des Jahres 2020. Mit dem neuen Internetauftritt, welchen wir zusammen mit dem Suonen-Museum realisieren, sind wir auf sehr gutem Weg und stehen vor der Aufschaltung. Das Projekt Suone des Jahres Bärgeri haben wir im Herbst 19 aufgegeben und die Geteilschaft Bärgeri hat sich dieser Aufgabe mit sehr grossem Elan gewidmet. Es wurden verschiedene Anlässe geplant. Ich verzichte hier auf genauere Details, da diese im Jahr 2021 teilweise nachgeholt werden und ich den Überraschungsfaktor nicht zu Nichte machen möchte. Doch dann kam Covid und die ganzen Planungen wurden über den Haufen geworfen. Nichts ging mehr und ein Anlass nach dem Andern musste abgesagt werden. Wir hoffen sehr, dass wir im Rahmen des Berg-Buch Brig am 7.11.2020 trotzdem noch eine offizielle Übergabe des Titel *Suone des Jahres Bärgeri“ machen können. Wir werden sehen.

Ein erfreuliche Tatsache war sicher der Titel Landschaft des Jahres für die traditionelle Bewässerung am Wallis Nordhang zwischen Ausserberg und Naters. Dieser wurde der Region von der Stiftung Landschaftsschutz Schweiz übergeben. Es zeichnet die traditionelle Bewässerung von Hand aus. Den Suonenverein erfreut dieser Titel, steht er doch in direktem Zusammenhang mit den Suonen und ihrem Wasser.

Erfreulich und ein echter Hingucker ist sicher die Abbildung der Bisse d'Ayent auf der neuen 100-er Banknote.

Das Thema UNESCO mit dem Eintrag ins immaterielle Kulturerbe geistert immer wieder im und um unseren Verein. Hier wird es nun Zeitnah an uns sein, eine Entscheidung zu treffen, ob und in welcher Form wir als Verein hier mitmachen.

Theo schmid

Rapport des co-présidents

L'année associative 2019-2020 s'inscrit dans le cadre de projets en cours tels que le nouveau site internet et le Bisse de l'année 2020. Avec le nouveau site internet, que nous réalisons en collaboration avec le musée du Bisse, nous sommes sur la bonne voie ; il est sur le point d'être mis en service. Nous avons lancé le projet Bärgeri Bisse de l'année à l'automne 2019 et la communauté s'y est consacrée avec beaucoup d'enthousiasme. Diverses manifestations ont été prévues. Je n'entrerai pas dans les détails ici, car ils seront poursuivis en 2021 et je ne veux pas gâcher le facteur surprise. Mais suite à l'arrivée du Covid tous les plans ont dû être mis en pause. Rien ne fonctionnait plus et il a fallu annuler les événements les uns après les autres. Nous espérons vivement que nous pourrions encore décerner officiellement le titre *Bisse de l'année Bärgeri" dans le cadre du Berg-Buch Brig le 7.11.2020. L'avenir nous le dira.

Le titre de "Paysage de l'année" a été décerné à l'irrigation traditionnelle sur le versant nord du Valais, entre Ausserberg et Naters. Ce projet a été présenté à la région par la Fondation suisse pour la protection du paysage. Il distingue l'irrigation traditionnelle à la main. L'Association des Bisses se réjouit de ce titre, car il est directement lié au bisse et à son eau.

L'illustration du Bisse d'Ayent sur le nouveau billet de 100 nous réjouit et attire l'attention.

Le thème de l'UNESCO avec l'entrée dans le patrimoine culturel immatériel est un thème récurrent dans et autour de notre association. Il nous appartient maintenant de décider si et sous quelle forme nous participerons en tant qu'association.

Theo schmid

Rapport ABV 2019

La dernière assemblée générale de notre association a eu lieu en 2019 à Naters. Cette rencontre était également l'occasion de participer au projet piloté par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage consacré à l'irrigation traditionnelle dans le cadre de l'UNESCO.

Suisses, autrichiens, belges, français, italiens et allemands participent à un groupe de travail au côté de la Fondation qui a comme objectif d'inscrire les systèmes d'irrigation traditionnel au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une séance plénière a eu lieu à Naters en 2019 et la prochaine séance, prévue pour octobre 2020 en Autriche a été repoussée pour des raisons sanitaires. Le projet de protection de l'irrigation traditionnelle au patrimoine immatériel de l'UNESCO suit son cours et l'Association valaisanne des bisses y est représentée.

L'Association du Musée valaisan des Bisses (AMVB) et l'Association des Bisses du Valais (ABV) se rapprochent toujours plus autour de la protection du patrimoine « bisse ». L'ABV a élu à sa co-présidence, le directeur du Musée Morard Gaëtan qui succède à Pascal Tissières, afin de renforcer les liens.

Le premier projet commun est la refonte et la mise-en-commun de nos deux sites Internet. Ce dernier est bientôt finalisé et il servira de porte d'entrée dans l'univers des bisses valaisans. En plus de rassembler et de mettre en valeur les inventaires de bisses avec cartes et itinéraires, il comprendra également une médiathèque de documents et de photos autour des bisses et des présentations de nos différents projets en cours.

L'ABV organise également un concours annuel du « Bisse de l'année » qui met en lumière une institution par année, particulièrement active autour de la valorisation d'un bisse. En 2019, le concours a récompensé le Grand Bisse d'Ayent et son consortage avec un prix d'une valeur de 3'000.-, remis lors d'une excursion avec plus de 60 participants. En 2020, c'est le Bärgeri qui a reçu ce prix.

L'année 2019 a été particulièrement marquée par la sortie du nouveau billet de 100.-, illustré par l'image du Bisse d'Ayent. Si c'est un formidable coup de projecteur et de publicité pour le Grand Bisse d'Ayent et sa région, c'est avant tout, pour notre association, l'occasion d'évoquer les thèmes de l'épopée des bisses en Valais. Avec l'eau et la solidarité comme éléments du billet, les systèmes d'irrigation traditionnels reviennent au cœur des débats sur la gestion de l'eau et invitent à se pencher sur l'avenir de nos ressources à travers différents angles : techniques, sociaux et environnementaux.

Le Musée a participé à l'organisation d'une grande fête marquant la sortie du billet en septembre 2019, à laquelle le comité de notre association était invité. L'occasion également de vernir l'exposition temporaire 2019-2020, créée en collaboration avec la BNS, qui s'intitule « Le bisse d'Ayent sur le billet de 100 francs ». Le Musée vous invite à découvrir le processus de création qui a mené du choix du bisse d'Ayent à la conception du billet.

Gaëtan Morard

BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

10^{ème} assemblée générale de l'Association des Bisses du Valais

Approbation des comptes 2019

à retourner jusqu'au 15 novembre 2020 à Valrando, CP 23, 1951 Sion

Fax 027 327 35 81 - E-mail admin@valrando.ch

Nom : _____ Prénom : _____

Consortage / Commune : _____

Veillez cocher ce qui convient :

___ J'approuve les comptes 2019

___ Je refuse les comptes 2019

Date : _____ Signature : _____



Walliser Suonen / Bisses du Valais
Rechnung / Compte 2019
01.01.2019 bis 31.12.2019

Total Einnahmen	26 398.30
Total Ausgaben	87 922.15
Ausgaben- / Einnahmenüberschuss	-61 523.85

Vermögensvergleich

Guthaben per 31.12.2018	#####
Einnahmen- / Ausgabenüberschuss	-61 523.85
Guthaben per 31.12.2019	78 928.40

Vermögensnachweis per 31.12.2019

Guthabensaldo WKB, Sion	78 928.40
-------------------------	------------------

Ausserberg, 18.02.2020

Walliser Suonen / Bisses du Valais, Ausserberg/Martigny

Finanzen

Christoph Meichtry



**Walliser Suonen / Bisses du Valais
Budget 2020**

		Budget 2020	
		Einnahmen	Ausgaben
		Revenu	Dépense
1	Diverses / Divers		300.00
2	Administration / Administration		700.00
3	Mitgliederbeiträge / Cotisations des membres	10 000.00	
4	Spenden / Dons	0.00	
5	Generalversammlung / Assemblée générale		1 500.00
6	Öffentlichkeitsarbeit / Promotion (Internet-site)		5 000.00
7	Innotour / Art-Bisses	0.00	13 000.00
8	Wettbewerb Suone des Jahres		5 000.00
9	Mitgliedschaften Beiträge / Cotisations		0.00
10	Kapitalzinsen / Intérêts bancaires	15.00	130.00
	Total	10 015.00	25 630.00
		-15 615.00	Ausgaben